



“SI LA SITUATION PERSISTE, L’ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES SERA MENACÉ”

Directeur général de l’Uniopss, Jérôme Voiturier revient sur la mobilisation du réseau Uniopss-Uriopss sur l’attractivité des métiers. Extrait d’un entretien qu’il a accordé ce mois-ci à la revue *Union sociale* que nous remercions vivement.

L’Uniopss et le secteur associatif se sont largement mobilisés pour l’attractivité des métiers durant la semaine du 24 au 31 janvier. Quel a été le sens de cette mobilisation ?

Jérôme Voiturier : La crise de la Covid-19 a mis en lumière toute l’importance des métiers du social, du médico-social et du sanitaire. Ces professionnels, dans cette période d’inquiétudes et de risques, se sont fortement mobilisés et cette implication a été unanimement saluée. Mais cela a aussi permis de voir dans quelles difficultés ces professionnels exerçaient et le faible niveau de rémunération au regard de l’importance de leurs missions. Le Ségur de la santé n’a fait qu’amplifier le malaise des professionnels avec des revalorisations pour certains métiers, quand d’autres exerçant les mêmes professions dans d’autres secteurs, n’en bénéficient pas. De nombreuses journées de mobilisation, tant au niveau national que dans les territoires, dont la journée du 6 octobre coordonnée par le réseau Uniopss-Uriopss, ont été organisées. La mobilisation du secteur associatif au cours de la semaine du 24 au 31 janvier avait une double visée : à la fois à travers une campagne sur les réseaux sociaux, de mettre des “visages” sur les différents métiers de ces travailleurs sociaux et aussi, par l’envoi des cartes de vœux depuis les territoires, de rappeler aux décideurs publics le soutien des personnes accompagnées pour une amélioration des conditions de travail des professionnels qui les prennent en charge.



© Michel Le Moine

Les pouvoirs publics vous semblent-ils désormais réceptifs à ces mobilisations successives ?

J.V. : Les mobilisations associatives, mais aussi des syndicats d’employeurs et des salariés montrent bien l’urgence de prendre en compte ces difficultés, du risque de dégradation inacceptable pour les professionnels et par voie de conséquence, pour les personnes accompagnées. Les pouvoirs publics après avoir focalisé leur attention sur les professionnels soignants du champ de la santé, prennent conscience de la situation des autres secteurs. En ce sens, les différentes mobilisations ont été utiles. Parallèlement à celles-ci, nous avons eu l’occasion d’exposer nos recomman-

dations et priorités aux missions confiées d’une part à Denis Piveteau et d’autre part à Benjamin Ferras et Jean-Philippe Viquant, en charge de l’organisation de la Conférence sociale de février, ainsi qu’au Premier ministre par la voix de notre président, Patrick Doutreligne.

Quelles seraient les conséquences si l’hémorragie dans le secteur de la solidarité venait à se poursuivre ?

J.V. : Le secteur de la solidarité a toujours été confronté à des difficultés de recrutements et de maintien des professionnels en poste. Les raisons sont connues et multiples : salaires trop bas au regard des responsabilités et de l’investissement de ces professionnels, perspectives d’évolution de carrière trop faibles, métiers évoluant vers la gestion des cas et provoquant une certaine déshumanisation. Néanmoins depuis le début de la crise sanitaire, c’est une véritable hémorragie, pour reprendre votre expression, renforcée par le traitement différencié d’un secteur à l’autre et une concurrence entre les secteurs d’un même champ. Des services ferment, certains établissements renvoient les personnes qu’elles accueillent à leur domicile. La conséquence principale est simple et se pose en une question : serons-nous encore en mesure d’avoir assez de professionnels pour s’occuper des plus vulnérables ? En cas de réponse négative, ce serait tout le secteur de la solidarité à l’égard des plus fragiles d’entre nous qui serait menacé. ■

Propos recueillis par **Antoine Janbon**